

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ D'AIX-MARSEILLE

DÉLIBÉRATION n° 2012/04/24-09

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 24 avril 2012, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille, adoptés par l'assemblée constitutive provisoire en sa séance du 14 octobre 2011,

Vu l'avis favorable du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire du 5 avril 2012 portant sur l'objet de la présente délibération,

DÉCIDE :

OBJET : Création de deux parcours labellisés Erasmus Mundus

Article 1 : Mention « Lettres », spécialité Enseignement, formation et recherche en lettres : création d'un parcours « Masilia » labellisé Erasmus Mundus

Le conseil d'administration approuve l'ouverture du parcours « Masilia » labellisé Erasmus Mundus en coordination avec trois autres universités.

Le dossier de présentation de ce parcours est annexé à la présente délibération.

Article 2 : Mention « Etudes européennes », création d'un parcours « Euro-coop » labellisé Erasmus Mundus

Le conseil d'administration approuve l'ouverture du parcours « Euro-coop » labellisé Erasmus Mundus en coordination avec quatre autres universités.

Le dossier de présentation de ce parcours est annexé à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 30

Quorum : 15

Présents et représentés : 27

Fait à Marseille, le 24 avril 2012


Yvon BERLAND
Président de l'Université d'Aix-Marseille



A.1 Contenu académique de la formation

Le projet MASILIA propose de mettre en place une formation européenne en littérature comparée, spécialisée dans le domaine des relations entre la littérature et les autres arts.

A.1.1 Objectifs et analyse des besoins

Le développement des échanges Erasmus dans le cadre européen implique une modification profonde dans la formation des futurs enseignants et chercheurs dans le domaine des littératures nationales d'Europe et dans le domaine de la littérature comparée. Pour une formation de haut niveau, on ne peut plus se contenter d'un enseignement dans une langue et dans une université, alors que la notion de littérature européenne tend peu à peu à s'imposer comme cadre de référence scientifique.

Mais ce n'est pas seulement le cadre linguistique de l'enseignement littéraire qui s'est élargi. C'est aussi la définition du champ : la littérature ne constitue plus un champ autonome fier de son splendide isolement. Elle se comprend aujourd'hui comme partie prenante d'un ensemble à la fois multiculturel et intermédial : c'est dans le réseau des interactions entre le livre et l'image, entre littérature et peinture, gravure, photographie, cinéma, entre littérature et musique, opéra qu'il s'agit de saisir le fait littéraire et son utilité comme ciment identitaire européen, comme ressource pour comprendre le monde contemporain et interagir avec lui.

L'objectif immédiat est de conduire les étudiants européens et extra-européens qui suivront cette formation vers un doctorat en littérature comparée ou dans l'une des littératures nationales des pays partenaires de MASILIA, avec un projet personnalisé intégrant la dimension proprement interculturelle et intermédiaire de la littérature européenne.

L'objectif à plus long terme est de diversifier et de professionnaliser la formation dans le domaine de l'édition électronique multi-media et multilingue, et d'ouvrir ainsi le master à des débouchés dans les métiers de la culture, du management culturel et de l'édition scientifique et culturelle multi-lingue.

A.1.2 Valeur ajoutée

La valeur ajoutée d'un programme de formation international dans le domaine de la littérature comparée tient d'abord à l'enseignement dans les langues nationales, qui garantira une compréhension de l'intérieur des cultures étudiées, et permettra à l'étudiant de croiser, pour un même objet, approche nationale et approche comparatiste, point de vue de l'intérieur et de l'extérieur. Le choix est fait de ne pas donner des cours de littérature, qui supposent une approche fine de la langue, dans un anglais international pauvre, mais dans les langues nationales, et de proposer pour cela une solide formation en langue parallèlement à l'enseignement littéraire.

Mais l'intérêt du projet n'est pas seulement linguistique. Il est aussi méthodologique et disciplinaire. Les universités partenaires du projet MASILIA possèdent chacune une riche tradition de recherche dans le domaine de la littérature et des arts ; elles n'ont pas pensé et développé cette

relation, cet élargissement de la même manière ni dans les mêmes domaines. L'étudiant pourra ainsi bénéficier de cette complémentarité.

A.1.3 Structure et contenus de la formation

Le parcours de l'étudiant se répartit en quatre semestres, désignés ci-après S1, S2, S3 et S4, et comptabilisés chacun 30 crédits.

Selon l'endroit où l'étudiant choisit de démarrer son parcours, il est désigné ci-après (indépendamment de sa nationalité et de son cursus antérieur) comme étudiant d'Aix, de Madrid, de Vérone ou de Tübingen.

Pour réaliser l'objectif décrit ci-dessus (A.1.1), la construction du parcours doit concilier trois principes :

1. Pour que la formation soit véritablement de dimension européenne, l'étudiant doit suivre une formation d'au moins un semestre dans trois universités différentes, c'est-à-dire dans trois des quatre universités partenaires. L'étudiant suivra donc une formation de deux semestres dans l'université qui lui donnera sa spécialité principale, et une formation d'un semestre dans deux autres universités, qui lui donneront une deuxième et une troisième spécialités, secondaires.
2. Pour que les étudiants soient intégrés dans un ensemble cohérent et que joue « l'effet de promotion », un semestre commun à tous les étudiants est établi à l'université d'Aix-Marseille. Cette formation d'un semestre, centrée sur les questions théoriques et méthodologiques, sera suivie en S1 pour les étudiants dont le français est la spécialité principale, en S3 par les étudiants dont le français est une spécialité secondaire.
3. Les étudiants doivent préparer en S4 leur sortie de master. L'étudiant suivra donc de préférence son S4 dans l'université de sa spécialité principale, afin d'y préparer soit son inscription en doctorat, soit son entrée dans la vie professionnelle.

On proposera donc à l'étudiant, en fonction de l'université où il commencera sa formation, les parcours suivants :

S1 (30 crédits)	S2 (30 crédits)	S3 (30 crédits)	S4 (30 crédits)
Madrid, Vérone ou Tübingen	une autre de ces 3 universités (M, V, T)	Aix	l'université de S1 ou l'université de S2
Aix (mutualisé S3)	Madrid, Vérone ou Tübingen	une autre de ces 3 universités (M, V, T)	Aix

Nature des enseignements

Le schéma de base est le suivant. Pour les trois premiers semestres, à chaque fois 5 enseignements :

1. Cours de méthodologie ou de littérature 2. Cours ou séminaire de littérature (littérature nationale ou littérature comparée) 3. Cours ou séminaire en art, esthétique, études culturelles 1+2+3 = 21 crédits
Langue 1 + Langue 2 = 9 crédits

A l'issue du 2^{me} semestre, l'étudiant a déterminé son projet de recherche et le sujet du mémoire qu'il soutiendra au 4^{eme} semestre.

Le 4^e semestre « recherche » est centré sur la préparation du mémoire et l'oral de soutenance.

Mémoire écrit, de 100 pages minimum : 18 crédits

Oral de soutenance : 9 crédits

Cours de spécialité : 3 crédits

Aix
Aix reçoit les étudiants dont le Français est la spécialité principale en S1 et S4, les étudiants dont le Français est une spécialité secondaire en S3. Le S1 principal et le S3 secondaire sont mutualisés.
S1, spécialité principale : Enseignement de spécialité : mutualisation avec le tronc commun de S3 (21 crédits) 2 cours de langue, en fonction du programme établi avec le tuteur, voir A.4.2 (6+3 crédits)
S3, tronc commun : Littérature et art, théorie et méthodologie LMD S2 : séminaire de littérature française (6 crédits) LMD S4 : séminaire « intersémiotique » de littérature comparée (6 crédits) Ces séminaires existent déjà, dans le cadre du master « Lettres ». Pour LMD S2, l'étudiant choisit entre les différents séminaires proposés (Littérature moderne et contemporaine, Littérature médiévale et classique, Pratique de l'édition de textes, voir http://ufr-lacs.univ-provence.fr/txtb628.html?rub_parent=1&rub_id=26&txt_id=2965). L'un des séminaires (LMD S2 ou LMD S4) est validé par un travail écrit d'une dizaine de pages, l'autre par un exposé oral d'une quarantaine de minutes, au choix de l'étudiant. Les sujets sont déterminés en accord avec le(s) responsable(s) du séminaire. Création d'un séminaire MASILIA de méthodologie de la littérature et des arts, en collaboration avec les collègues de Vérone, Tübingen et Madrid, afin de créer et de garantir une formation du consortium pour le tronc commun. (9 crédits) Dans le cadre de ce séminaire, les étudiants commencent à préparer leur mémoire, présentent leur travail devant leurs pairs, préparent la journée d'étude de mai (projet théorique, programme, affiches, logistique). 2 cours de langue, en fonction du programme établi avec le tuteur, voir A.4.2 (6+3 crédits)
S4 : spécialisation en littérature française ou en littérature comparée LMD R17 ou R13 : séminaire de littérature française ou comparée (3 crédits). L'étudiant choisit entre les différents séminaires proposés (actuellement : Littérature et anthropologie, Nouveau théâtre et nouveau roman, Rire aux XVI^e et XVII^e siècles, Les jeux du médiévalisme. http://ufr-lacs.univ-provence.fr/txtab3f.html?rub_parent=1&rub_id=25&txt_id=2831) Mémoire : 18 crédits Soutenance : 9 crédits à venir : possibilité d'une professionnalisation, avec stage et rapport de stage au lieu du mémoire de recherche.

Madrid
Madrid reçoit les étudiants en spécialité principale en S1 et S4, les étudiants en spécialité secondaire en S2 (étudiants de Vérone et de Tübingen). Les étudiants d'Aix viennent en S3, certains enseignements sont mutualisés avec le S1. Les enseignements sont regroupés en trois catégories : Cours n°1 : Littérature espagnole ou hispano-américaine. L'étudiant choisit parmi les enseignements du <i>Master en literatura española</i> (codes 603...) ou du <i>Master en literatura hispanoamericana</i> (codes 605...). 6 crédits. Cours n°2 : Littérature générale et comparée. L'étudiant choisit parmi les enseignements du <i>Master en estudios literarios</i>, de type « obligatoria » (6 crédits, codes 604...) Cours n°3 : L'étudiant choisit un enseignement de 6 ou deux enseignements de 3 crédits (« optativa »), dans l'offre de formation du <i>Master en estudios literarios</i>, ou du <i>Master en teatro y artes escénicas</i>.
S1, spécialité principale (c'est-à-dire étudiants maîtrisant parfaitement l'espagnol) : Cours de spécialité (cours n°1, 2, 3. 18 crédits) 2 cours de langue, en fonction du programme établi avec le tuteur, voir A.4.2 (6+6 crédits)
S2, spécialité secondaire : Cours de spécialité (cours n°1, 2, 3. 18 crédits) 2 cours de langue, en fonction du programme établi avec le tuteur, voir A.4.2 (6+6 crédits)
S3, étudiants d'Aix : Cours de spécialité (cours n°1, 2, 3. 18 crédits) 2 cours de langue, en fonction du programme établi avec le tuteur (6+6 crédits)
S4, spécialité principale : l'étudiant choisit de se spécialiser en littérature espagnole, en littérature hispano-américaine ou en littérature comparée. 1 enseignement en <i>estudios literarios</i> à 3 crédits <i>Trabajo fin de máster (estudios literarios)</i> : 18 crédits Soutenance : 9 crédits

Vérone
Vérone reçoit les étudiants en spécialité principale en S1 et S4, les étudiants en spécialité secondaire en S2 (étudiants de Madrid et de Tübingen). Les étudiants d'Aix viennent en S3, certains enseignements sont mutualisés avec le S1.
S1, spécialité principale (c'est-à-dire étudiants maîtrisant parfaitement l'italien) : Cours de spécialité (21 crédits) : Cours n°1 : Littérature comparée. <i>Letterature comparate LM</i>, L-FIL-LET/14, 9 crédits. Cours n°2 : Histoire de l'art. <i>Storia dell'arte</i> L-ART/01 (<i>arte medievale</i>), /02 (<i>arte moderna</i>), /03 (<i>arte contemporanea</i>), 6 crédits Cours n°3 : Littérature italienne. <i>Letteratura italiana 1 LM</i>, L-FIL-LET/10, ou <i>Letteratura italiana moderna e contemporanea</i>, L-FIL-LET/11, 6 crédits. 2 cours de langue, en fonction du programme établi avec le tuteur, voir A.4.2 (6+3 crédits)

S2, spécialité secondaire : Cours de spécialité (21 crédits) : Cours n°1 : Littérature comparée Cours n°2 : Histoire de l'art. Cours n°3 : Littérature italienne 2 cours de langue, en fonction du programme établi avec le tuteur, voir A.4.2 (6+3 crédits)
S3, étudiants d'Aix : Cours de spécialité (21 crédits) : Cours n°1 : Littérature comparée Cours n°2 : Histoire de l'art. <i>Storia dell'arte medievale</i> (L-ART/01), <i>Storia dell'arte veneta</i> (L-ART/02) ou <i>Estetica</i> (M-FIL/04), 6 crédits. Cours n°3 : Littérature italienne. <i>Storia della tradizione classica nella letteratura moderna e contemporanea</i>, L-FIL-LET/10 ; <i>Teorie della letteratura</i>, L-FIL-LET/13, 6 crédits. 2 cours de langue, en fonction du programme établi avec le tuteur, voir A.4.2 (6+3 crédits)
S4, spécialité principale : l'étudiant choisit de se spécialiser en littérature italienne ou en littérature comparée. 1 enseignement en littérature : 3 crédits <i>Dissertazione di laurea</i> : 18 crédits Soutenance : 9 crédits

Tübingen
Tübingen reçoit les étudiants en spécialité principale en S1 et S4, les étudiants en spécialité secondaire en S2 (étudiants de Madrid et de Vérone). Les étudiants d'Aix viennent en S2 : il n'y a donc pas de S3 à Tübingen.
S1, spécialité principale (c'est-à-dire étudiants maîtrisant parfaitement l'allemand) Cours de spécialité (21 crédits) : Cours n°1 : Littérature allemande Cours n°2 : Littérature comparée ou Littérature française Cours n°3 : au choix, rhétorique, science des média, littérature espagnole ou italienne 2 cours de langue, en fonction du programme établi avec le tuteur (6+3 crédits) : en principe, Français, puis Espagnol ou Italien
S2, spécialité secondaire : Cours de spécialité (21 crédits) : Cours n°1 : Littérature allemande Cours n°2 : Littérature comparée ou Littérature française Cours n°3 : au choix, rhétorique, science des média, littérature espagnole ou italienne 2 cours de langue, en fonction du programme établi avec le tuteur (6+3 crédits) : en principe, Allemand, puis Français, Espagnol ou Italien
S4, spécialité principale : l'étudiant choisit de se spécialiser en littérature allemande ou en littérature comparée. Cours de littérature allemande ou de littérature comparée (en liaison avec le mémoire), 3 crédits Mémoire écrit, 18 crédits

Soutenance, 9 crédits

A.1.4 Valorisation de la formation à l'issue du master

Le minimum requis pour l'étudiant à l'entrée du master est la maîtrise de deux des langues du consortium. L'étudiant doit avoir une maîtrise parfaite de la langue du pays où il démarre son parcours. Il acquiert à l'issue du master la maîtrise d'une troisième langue. Ce type de formation trilingue (hors anglais) est actuellement rarissime ; il devient pourtant crucial que les universités, notamment dans le secteur des lettres et sciences humaines, recrutent des enseignants-chercheurs capables d'enseigner dans plusieurs langues, et les recherches sur l'interculturalité, sur les transferts culturels, ne peuvent être menées sérieusement sans une telle maîtrise des langues.

Hors des débouchés académiques, les expositions, les spectacles, les collections de musées, les manifestations organisées autour des grands écrivains et artistes d'Europe sont désormais pensés à l'échelle européenne, pour une diffusion européenne : cela ne nécessite pas seulement la traduction mécanique de textes, mais aussi la prise en compte d'approches culturelles nationales différentes.

A.1.5 Pertinence du consortium

Les enseignants partenaires du projet sont spécialistes des littératures nationales concernées et de littérature comparée. La liste suivante ne désigne pas de façon exclusive les enseignants qui vont concourir à la formation mais l'équipe de formation qui assumera la responsabilité administrative du master MASILIA.

Université d'Aix-Marseille

Littérature française¹

Stéphane Lojkine, professeur de littérature française du XVIII^e siècle, directeur du CIELAM (centre interdisciplinaire d'étude des littératures d'Aix-Marseille), porteur du projet

Valérie Naudet, professeure en langue et littérature médiévale, responsable du master « Lettres »

Jean-Raymond Fanlo, professeur de littérature française du XVI^e siècle, directeur de l'école doctorale « Langues, Lettres et Arts » (ED354)

Jean-Christophe Cavallin, professeur de littérature française du XIX^e siècle

Claude Perez, professeur de littérature française du XX^e siècle

Littérature comparée

Fridrun Rinner, professeure de littérature comparée, spécialiste des interculturalités avec les cultures slaves et germaniques

Aude Locatelli, professeure de littérature comparée, spécialiste des questions d'intersémiotité, littérature et arts, littérature et musique

¹ <http://ufr-lacs.univ-provence.fr/cielam/> (Pour chacun des enseignants de littérature française et comparée, voir la rubrique « Membres » du site).

Langue, littérature et civilisation espagnoles²

Pascal Gandoulphe, professeur de littérature et civilisation espagnoles, spécialiste du Siècle d'Or, directeur de l'UFR ERLAOS (Etudes Romanes, Latino Américaines, Orientales et Slaves).

Jacques Terrasa, professeur de littérature et civilisation espagnoles, spécialiste de l'image, responsable du master « Aire culturelle romane » (et du parcours « Espagnol » au sein de ce master).

Michel Jonin, maître de conférences en civilisation espagnole, spécialiste de l'Espagne médiévale.

Langue, littérature et civilisation italiennes

Théa Picquet, professeure de littérature et civilisation italiennes, spécialiste de la Renaissance, chargée de mission « Europe » pour l'université d'Aix-Marseille.

Yannick Gouchan, maître de conférences en littérature et civilisation italiennes, spécialiste de littérature et de poésie contemporaines, directeur du département des études italiennes.

Langue, littérature et civilisation allemandes

Thomas Keller³, professeur de littérature et civilisation allemandes, spécialiste des « cultures de l'entre-deux » (exil, interculturalité, lieux de mémoire), directeur de l'équipe ECHANGE (Equipe sur les cultures et humanités anciennes et nouvelles germaniques et slaves).

Andrea Allerkamp, professeure de littérature et civilisation allemandes, spécialiste de théorie littéraire et études culturelles.

Université de Vérone

Anna Maria Babbi⁴, professeure de philologie et linguistique romanes

Raffaella Bertazzoli⁵ (*Letteratura comparata*, auteure de *La traduzione. Teorie e metodi*, Rome, Carocci, 2006)

Corrado Viola (*Letteratura italiana*⁶)

Giorgio Fossaluzza (*Storia dell'Arte*⁷)

Isolde Schiffermuller⁸ / Walter Busch⁹ (*Letteratura austriaca/ letteratura tedesca*)

Rosanna Gorris (*Letteratura francese*¹⁰)

Anna Bognolo (*Letteratura spagnola*¹¹)

CLA (*Centro Linguistico di Ateneo*¹²) pour les certificats de Langue italienne

2 <http://gsite.univ-provence.fr/gsite/document.php?pagendx=3189&project=etudes-romanes> (Pour chacun des enseignants de langue, littérature et civilisation espagnole et italienne, voir la rubrique « Equipe » du site).

3 <http://gsite.univ-provence.fr/gsite/Local/deg/dir/user-265/Enseignants/Thomas%20Keller.pdf>

4 <http://www.lingue.univr.it/fol/main?ent=persona&id=858&lang=fr>

5 <http://www.lingue.univr.it/fol/main?ent=persona&id=894&lang=it>

6 <http://www.lingue.univr.it/fol/main?ent=persona&id=903&lang=it>

7 <http://www.lingue.univr.it/fol/main?ent=persona&id=929&lang=fr>

8 <http://www.lingue.univr.it/fol/main?ent=persona&id=899&lang=fr>

9 <http://www.lingue.univr.it/fol/main?ent=persona&id=852&lang=fr>

10 <http://www.lingue.univr.it/fol/main?ent=persona&id=937&lang=fr>

11 <http://www.lingue.univr.it/fol/main?ent=persona&id=856&lang=fr>

12 <http://centri.univr.it/cla/>

Universität de Tübingen

Prof. Dr. Wolfgang Matzat¹³, Romanisches Seminar, littératures française et espagnole

Prof. Dr. Franz Penzenstadler¹⁴, Romanisches Seminar, littératures française et italienne

Dr. Max Grosse¹⁵, Romanisches Seminar, littératures française et espagnole

Prof. Dr. Dorothee Kimmich¹⁶, Deutsches Seminar, littérature allemande, responsable de
« Tüb-Aix »

Prof. Dr. Jürgen Wertheimer¹⁷, littérature comparée

Prof. Dr. Klaus Ridder¹⁸, littérature allemande

Universidad de Madrid Complutense

Eugenio R. Luján, vice doyen à la recherche, faculté de Philologie de l'université Complutense

Mariann Ellen Larsen Pehrzon, vice doyenne des relations internationales de la faculté de philologie de l'université Complutense

Dr. Dolores Romero, coordinatrice du master de littérature espagnole

A.1.6 Articulation du master avec les secteurs professionnels, scientifiques et culturels concernés

Dans un premier temps, la formation est créée et constituée dans la perspective des débouchés académiques d'enseignement et de recherche en littérature française, allemande, italienne, espagnole et en littérature comparée. Mais l'objectif est à la fois de moderniser cette formation en l'adaptant aux nouvelles exigences des métiers universitaires (pluralité des cultures et des langues du public étudiant, développement des cursus interuniversitaires et des programmes internationaux de recherche) et d'ouvrir la formation aux secteurs non académiques de la culture, dans la perspective des coopérations universitaires qu'ils auront à initier avec ces secteurs, et éventuellement des débouchés professionnels qu'ils pourront y trouver en dehors de l'université.

L'université de Tübingen proposera à cet effet une collaboration de l'Institut de Science des médias (*Institut für Medienwissenschaft*, <http://www.medienwissenschaft.uni-tuebingen.de>) et de l'Institut de Rhétorique (*Seminar für Allgemeine Rhetorik*, <http://www.uni-tuebingen.de/uni/nas/>)

L'université Complutense de Madrid dispose d'un département de Journalisme (*Departamento Periodismo I, Análisis del Mensaje Informativo*, <http://www.ucm.es/centros/webs/d163/>)

¹³ <http://homepage.uni-tuebingen.de/wolfgang.matzat/>

¹⁴ <http://www.uni-tuebingen.de/fakultaeten/philosophische-fakultaet/fachbereiche/neuphilologie/romanisches-seminar/personal/lehrkoerper/penzenstadler.html>

¹⁵ <http://www.romanistik.uni-tuebingen.de/personal/lehrkoerper/grosse.html>

¹⁶ <http://www.germ.uni-tuebingen.de/abteilungen/neuere-deutsche-literatur/mitarbeitende/prof-dr-dorothee-kimmich.html>

¹⁷ <http://www.uni-tuebingen.de/fakultaeten/philosophische-fakultaet/fachbereiche/neuphilologie/deutsches-seminar/abteilungen/internationale-literaturen/personen/prof-dr-juergen-wertheimer.html>

¹⁸ <http://www.uni-tuebingen.de/fakultaeten/philosophische-fakultaet/fachbereiche/neuphilologie/deutsches-seminar/abteilungen/mediaevistik/lehrstuhl-prof-dr-klaus-ridder.html>

L'université d'Aix-Marseille développe une collaboration avec l'École nationale supérieure de la photographie en Arles (<http://www.enp-arles.com/>)

L'université de Vérone dispose d'un cursus spécialisé de traduction de textes théâtraux (*Corso di perfezionamento in Traduzione letteraria per l'editoria e per il teatro*, <http://www.univr.it/main?ent=offerta&fac=6&tcs=P>); le cursus est professionnalisant et s'accompagne de stages dans les théâtres et les maisons d'éditions de Vérone. Il sera associé au master Masilia.

A.2 Cohérence du cursus

A.2.1 Complémentarité et cohérence des formations dispensées dans les quatre universités

L'enjeu de cette formation est de proposer, pour l'étudiant qui s'y engagera, un triple parcours (université d'Aix-Marseille + deux autres universités du consortium), sanctionné par un diplôme de master dans chacune des trois universités que l'étudiant aura fréquentées, avec la possibilité de poursuivre en doctorat dans chacune de ces universités. L'objectif est que l'étudiant obtienne un niveau de formation et de qualification équivalent quel que soit le parcours qu'il aura suivi entre les trois universités qu'il aura choisies.

Cette cohérence sera garantie par le semestre de tronc commun suivi à Aix-en-Provence, auquel les équipes pédagogiques des quatre universités seront associées, et par le respect de procédures communes dans la préparation, l'encadrement et la soutenance du mémoire de recherche au 4^e semestre de la formation. L'accent sera mis sur la méthodologie de la recherche en littérature et arts et l'attention portée à l'acquisition d'une culture théorique dans ce domaine.

La complémentarité des formations réside d'abord dans la langue d'enseignement et la formation en langue qui sera dispensée dans chacune des universités partenaires. Dans le domaine des études littéraires, des études culturelles et intersémiotiques, de l'analyse des médias, les traditions universitaires sont assez différentes d'un pays à l'autre. Le séminaire du semestre de tronc commun aixois sera l'occasion de confronter ces traditions et ces approches.

Cette collaboration pédagogique et scientifique viendra renforcer des coopérations existantes : une longue tradition de coopération universitaire entre Aix et Tübingen, un partenariat Erasmus entre Vérone et Aix.

Dans le cadre de l'offre de formation dispensée à l'université d'Aix-Marseille, le master Masilia s'intégrera harmonieusement entre la licence « Lettres Langues » qui s'ouvre en septembre 2012 et le collège doctoral franco-allemand « Cultures de conflits / conflits de cultures », reconnu et soutenu par l'université franco-allemande¹⁹. Ces initiatives concertées marquent la volonté affichée, et reconnue par les instances académiques nationale et européenne, de développer, à l'université d'Aix-Marseille, un programme européen de formation interculturelle dans le domaine des lettres, ambitieux et diversifié.

¹⁹ <http://www.uni-tuebingen.de/fakultaeten/philosophische-fakultaet/fachbereiche/neuphilologie/deutsches-seminar/abteilungen/neuere-deutsche-literatur/mitarbeitende/prof-dr-dorothee-kimmich/internationales/college-doctoral-franco-allemand-aix-tuebingen-cultures-de-conflit-conflits-de-cultures.html>

A.2.2 Reconnaissance des diplômes décernés dans les pays du consortium

Le diplôme du master MASILIA n'est pas un diplôme joint, mais un triple diplôme : à l'issue de sa formation, chaque étudiant recevra l'attestation de réussite en master des trois universités du consortium. Pour l'université d'Aix-Marseille, ce diplôme est le master « Lettres », spécialité « Recherche » (resp. Valérie Naudet). Pour l'université de Tübingen, ce diplôme est le master en *Internationale Literaturen* (Littératures internationales, resp. Jürgen Wertheimer). Pour l'université de Madrid Complutense, ce diplôme est le master *Estudios literarios* (Études littéraires). Pour l'université de Vérone, ce diplôme est le *Laurea magistrale in lingue e letteratura comparate, europea e extraeuropea* (Langues et littératures comparées, européennes et extra-européennes).

Triple diplôme : vers le diplôme joint

L'objectif du master MASILIA est de parvenir à terme à la création d'un diplôme joint spécifique, reconnu dans chacun des pays des universités partenaires. On insistera pour cette raison sur le caractère collégial de la formation suivie : c'est un jury du consortium qui sélectionne les candidats ; les équipes pédagogiques des quatre universités interviennent dans l'enseignement du semestre de tronc commun à Aix-en-Provence ; c'est un jury du consortium qui évalue et sanctionne le travail de recherche de l'étudiant au 4^e semestre. Le quatrième semestre est conçu de la même manière dans les quatre universités partenaires.

Valorisation du diplôme au delà du master

Grâce à ce diplôme, l'étudiant pourra solliciter un contrat doctoral auprès de toutes les écoles doctorales françaises couvrant son domaine de spécialité, et plus particulièrement auprès de l'école doctorale « Arts, Lettres, Langues » (ED 354) de l'université d'Aix-Marseille.

L'étudiant qui se sera orienté, dans le cadre de son mémoire, dans un travail de recherche dans le domaine des interculturalités franco-allemandes, pourra présenter un projet de thèse auprès du collège doctoral franco-allemand d'Aix-Tübingen.

A.2.3 Sélection et recrutement des étudiants

La sélection des étudiants se fait d'abord sur dossier, puis sur entretien. Le jury est composé d'un représentant de chacune des universités partenaires, désigné par son équipe pédagogique. Les étudiants candidats au master MASILIA adressent d'abord un dossier, par voie électronique, à l'université d'Aix-Marseille, comportant un CV et une lettre de motivation. Ils indiquent notamment dans cette lettre dans quelle université ils souhaitent démarrer leur formation et pourquoi. Ils doivent en outre apporter la preuve de leur maîtrise du français et d'une autre des langues du consortium, ainsi que de bases dans une troisième langue du consortium.

Les dossiers sont répartis pour évaluation, à part égale entre les membres du jury, en veillant à ce que les candidats qui seraient issus d'une des universités partenaires soient toujours évalués par un collègue d'une autre université. Chaque dossier est soumis à deux évaluateurs.

Prérequis linguistiques

Le candidat présente un certificat C1 ou supérieur pour une langue, B2 ou supérieur pour une seconde langue, tout document attestant de rudiments pour une troisième langue. Le français, dans lequel l'étudiant suivra le semestre de tronc commun à Aix, doit être C1 ou B2. Pour les candidats

dont une des langues du consortium est la langue maternelle, une attestation sur l'honneur tient lieu de certification linguistique de niveau C1.

Diplôme exigé

Le candidat doit être titulaire d'une licence ou d'un BA en littérature, ou en langue (une des langues du consortium), ou dans le domaine des arts.

Évaluation du dossier de candidature

Le jury s'appuiera, pour établir son évaluation, sur le CV, la lettre de motivation et tous les documents que l'étudiant pourra fournir en sus. L'évaluation porte sur la formation universitaire, les autres éléments de formation ou de qualification, et la motivation du candidat.

Formation universitaire

1. Preuves d'excellence dans le parcours de l'étudiant : relevés de notes, mentions obtenues, prix, pluralité de diplômes. (noté sur 35)
2. Adéquation du profil des études au profil du master, au vu du CV (sur 15)

Autres éléments de formation ou de qualification

3. Formations spécifiques en dehors de la spécialité principale, ou expérience professionnelle, notamment comme enseignant, comme chercheur ou dans une institution culturelle (sur 20)
4. Pratique des langues, dont séjour dans le pays, par exemple via Erasmus ; maîtrise d'autres langues. Produire à cet effet tout document attestant de la maîtrise des langues du consortium (sur 10)

Motivation de la candidature

5. Projet professionnel du candidat, en adéquation avec les objectifs du master, sous la forme d'une lettre de motivation (sur 15)
6. Autres éléments de valorisation du dossier. Le jury valorisera ici notamment la diversité géographique des candidats et portera une attention particulière à toutes les situations et éléments de handicap qui rendent d'autant plus méritoire le parcours de formation du candidat (sur 5)

Entretien

Le jury se réunit dans l'une des universités partenaires. Chaque université assume à tour de rôle cette tâche. Le président du jury est le représentant de l'université où se tient le jury. En cas de partage, sa voix est prépondérante.

Les candidats dont le dossier aura obtenu une note égale ou supérieure à 80 sur 100 sont auditionnés, soit sur place, soit par visio-conférence. L'entretien est noté sur 30. Le jury s'assure notamment à cette occasion de leurs compétences linguistiques : dans le cas où l'entretien ferait apparaître des compétences très en deçà du minimum requis et attesté dans le dossier, le candidat reçoit une note éliminatoire de 0/30.

Tous les candidats sélectionnés pour l'entretien et qui n'ont pas été éliminés sont déclarés reçus. Ils sont ensuite classés en vue de l'attribution d'une bourse. Le jury s'efforcera de répartir équitablement les étudiants boursiers entre les universités partenaires, mais fera preuve de souplesse

en tenant compte des objectifs spécifiques des candidats retenus. Le parcours indiqué par le candidat dans sa lettre de motivation ne devra en aucun cas constituer un critère d'élimination du dossier.

A.2.4 Évaluation des étudiants durant leur scolarité

La scolarité des étudiants se décompose en 4 semestres, répartis entre 3 universités. En principe, l'évaluation des étudiants est à la charge des équipes enseignantes locales. Cependant, pour remédier à des traditions très différentes d'un pays à l'autre en matière d'évaluation,

1. Dans le semestre de tronc commun, qui se déroule à Aix, le séminaire commun est sanctionné par un travail écrit remis sous forme électronique et évalué conjointement par les enseignants des universités partenaires qui ont participé au programme d'enseignement.
2. Le mémoire de 4^e semestre, décisif pour l'orientation de l'étudiant à l'issue du master, est dirigé par un professeur de l'université où se trouve l'étudiant durant ce semestre, soumis avant soutenance à l'évaluation d'un professeur d'une des trois autres universités partenaires compétent dans le domaine et soutenu devant un jury de trois personnes dont une venant d'une des trois autres universités partenaires. La durée de la soutenance est fixée à 20 mn d'exposé pour l'étudiant, suivie de questions du jury.

Les trois meilleures soutenances de la promotion font l'objet d'une distinction particulière. Les étudiants lauréats présentent leur travail de recherche, sous la forme d'un exposé d'une trentaine de minutes, en ouverture du semestre de tronc commun à Aix. C'est aussi le moyen de montrer concrètement, à la nouvelle promotion, ce qui est attendu d'elle, et d'assurer le passage de relais d'une promotion à l'autre.

A.3 Organisation, visibilité et viabilité de la formation

A.3.1 Répartition des responsabilités au sein du consortium

Sélection des candidats

Les candidats adressent leur dossier de candidature, par voie électronique, à l'université d'Aix-Marseille. L'audition et la sélection des candidats s'effectue, par rotation, chaque année dans une université différente du consortium.

Gestion administrative et financière

La gestion administrative et financière de la formation est assurée par l'université d'Aix-Marseille. Sur le budget du master MASILIA (les 30000 euros alloués par l'Agence pour la gestion interne du consortium), un(e) gestionnaire est recruté(e) sur contrat dans le pôle « Lettres et Arts », UFR ALLSH de l'université d'Aix-Marseille, pour gérer le consortium.

Participation des étudiants

À l'issue du semestre de tronc commun, les étudiants sont associés au choix du thème de la journée d'étude « master-doctorat » organisée chaque année au département de lettres modernes de l'université d'Aix-Marseille en mai ; l'un d'eux pourra prendre en charge l'édition en ligne des travaux de cette journée, dans le cadre de la revue *Malice* du Cielam (<http://ufr-lacs.univ->

provence.fr/cielam/malice)

A.3.2 Inscription des étudiants

La personne recrutée comme gestionnaire est l'interlocutrice administrative des étudiants du master MASILIA à l'université d'Aix-Marseille, en particulier pour tout ce qui concerne leur inscription et leur scolarité. Le montant de la participation financière des étudiants à la formation est réglé une fois par an, exclusivement auprès du consortium, c'est-à-dire auprès de cette personne.

Ce montant est fixé à 2000 euros pour les étudiants de la communauté européenne, à 4000 euros pour les étudiants des pays tiers.

L'université d'Aix-Marseille se charge ensuite de les inscrire dans les trois autres universités et de reverser à chacune d'elles une partie des montants perçus, selon le principe :

$$\text{Réversion des droits} = (\text{montant perçu} - \text{frais généraux}) \div 4$$

Réversion des droits auprès de l'université de Tübingen

En raison de la politique de gratuité des études universitaires mise en œuvre par le Land de Bade-Wurtemberg pour ses étudiants, la disposition spécifique suivante est instaurée, exclusivement pour les étudiants de l'université de Tübingen qui bénéficient de cette politique de gratuité, souhaiteraient s'inscrire dans le cursus MASILIA, mais n'auraient pas obtenu une bourse du consortium :

Disposition spécifique : « Le Land de Bade-Wurtemberg compense auprès de l'université de Tübingen la réversion des droits que les étudiants n'acquittent plus. »

Cette disposition, valable pour un an, sera renouvelée chaque année par tacite reconduction au 1^{er} août, si elle n'a pas été préalablement dénoncée par l'université de Tübingen ou par les autorités compétentes du Land de Bade-Wurtemberg.

Nombre, nature et montant des bourses

L'Agence attribue au master MASILIA entre 7 et 17 bourses, que le consortium répartit entre les étudiants sélectionnés, en fonction de leur classement. On distingue les bourses A, dites « complètes », destinées aux étudiants des pays tiers, et les bourses B, dites « de contribution financière aux frais de l'étudiant », destinées aux étudiants de la communauté européenne. L'Agence n'attribue pas de bourse à plus de deux étudiants d'une même nationalité. La bourse se décompose de la façon suivante :

Bourse A (Pays tiers) :

- Contribution aux frais de voyage et d'installation, jusqu'à 4000 euros par an, payés chaque année une fois l'inscription administrative de l'étudiant achevée.
- Prise en charge totale des frais de participation au master, dont assurance, soit 4000 euros par an, collectés par le consortium après signature par l'étudiant de sa convention d'étude MASILIA
- Indemnité mensuelle de 1000 euros par mois pendant 24 mois

Bourse B (Europe) :

- Contribution aux frais de voyage et d'installation, jusqu'à 3000 euros par an, payés au

moment où l'étudiant prépare sa mobilité d'une université à l'autre du consortium (selon parcours)

- Prise en charge totale des frais de participation au master, dont assurance, soit 2000 euros par an, collectés par le consortium après signature par l'étudiant de sa convention d'étude MASILIA
- Indemnité mensuelle de 500 euros par mois pendant 24 mois

Demande de supplément :

Un supplément de bourse sera sollicité par le consortium pour les frais de déplacement des étudiants boursiers à la journée d'étude du 4^e semestre et, s'ils sont lauréats, pour la présentation de leur travail de recherche en septembre devant la nouvelle promotion.

A.3.3 Gestion financière de la formation

Pas de partenaire économique pour l'instant.

Le programme de recherche et la base de données iconographique *Utpictura18* seront associés à la formation (<http://sites.univ-provence.fr/pictura/Presentation.php>). Un modèle de convention avec les partenaires universitaires de recherche permettant de générer des ressources financières pour le CIELAM dans le cadre de ce projet a été mis au point par la cellule juridique de l'université d'Aix-Marseille. Sur cette base, la notoriété maintenant internationale d'*Utpictura18* dans le domaine de la recherche en littérature et arts permet envisager la recherche de mécénat pour financer des bourses MASILIA-*Utpictura18*.

A.3.4 Viabilité de la formation

L'enjeu de ce projet est de développer, dans un second temps, à partir du tronc commun « recherche » de la formation, un parcours professionnel dans chacune des universités partenaires. C'est dans ce but qu'une association est engagée, dès la création du master, avec les institutions mentionnées en A.1.6. Nous avons déjà une expérience en la matière, avec la spécialité « Monde du livre » du Master « Lettres » de l'université d'Aix-Marseille.

A terme, la formation présentera un schéma « en Y » : à partir du semestre de tronc commun, différenciation d'un parcours « recherche » et d'un parcours « professionnalisant » ; en S4, possibilité de remplacer le mémoire de recherche par un stage en entreprise suivi d'un rapport de stage. Chaque université du consortium développera son propre parcours *Pro*.

Les parcours *Pro* ouvrent la possibilité de récupérer de la taxe professionnelle, de solliciter des bourses régionales, de négocier à l'issue du master des contrats doctoraux de type « Cifre ».

A.3.5 Mesures envisagées pour développer la visibilité et l'attractivité de la formation

La promotion du master MASILIA sera assurée via différents sites :

Le site d'*Utpictura18* dédié à la recherche et aux études dans le domaine des relations entre littérature et arts (3 implantations du site, université de Toulouse-Le Mirail, université Paul-Valéry Montpellier III, université d'Aix-Marseille, environ 2000 visiteurs par jour en période scolaire) ; le tout nouveau site du CIELAM, le laboratoire de recherche en littérature française et comparée de l'université d'Aix-Marseille ; le site du pôle « Lettres et Arts » de l'UFR ALLSH (en construction).

Le master MASILIA disposera également d'un espace dédié sur les sites des universités de Vérone, de Tübingen et de Madrid Complutense.

Sa création sera annoncée sur *Fabula*, et dans les différentes revues en ligne dédiées à ce champ d'étude.

La promotion en sera faite auprès des classes préparatoires littéraires aux grandes écoles, dans le cadre du programme « histoire des arts ».

A.4 Service rendu aux étudiants

A.4.1 Informations et aides préparatoires

Le site du master MASILIA, géré par Drupal, sera composé des rubriques suivantes :

1. Nouvelles (informations administratives, procédures et calendrier des inscriptions, actualités pédagogiques)
2. Programmes (séminaires, calendrier des séances, lectures à faire)
3. Participants (équipe pédagogique, étudiants)
4. Partenaires (informations pratiques pour chacune des universités partenaires)

Le gestionnaire du consortium recruté au pôle « Lettres et Arts » de l'université d'Aix-Marseille portera assistance aux étudiants des pays tiers dans leurs démarches pour obtenir un visa.

A.4.2 Obligations mutuelles

L'étudiant s'oblige à l'assiduité aux enseignements dispensés, au respect du calendrier imparti pour la remise des travaux, tout particulièrement du mémoire de 4^e semestre.

En échange, pour chacun des semestres de son parcours, l'étudiant bénéficie de l'aide et de l'encadrement d'un tuteur choisi dans l'équipe pédagogique de l'université partenaire où il étudie. Le tuteur s'engage à rencontrer l'étudiant au moins une fois par mois pour faire le point avec lui sur l'avancement de ses études et sur les difficultés rencontrées.

Apprentissage des langues

Avec le tuteur, l'étudiant fixe son programme d'apprentissage des langues pour le semestre, en fonction du niveau atteint et du projet poursuivi.

Pour chaque semestre, deux enseignements de langue sont prévus, correspondant à un enseignement intensif (6 crédits) et un enseignement de soutien (3 crédits).

Dans le cas d'un niveau d'excellence atteint dans trois langues, l'étudiant peut, en accord avec son tuteur, choisir de suivre un enseignement de littérature à la place de l'enseignement de langue prévu (littérature allemande au lieu de langue allemande, littérature française au lieu de langue française... etc).

A.4.3 Hébergement des étudiants et des collègues

Les étudiants bénéficient du soutien logistique de la Direction des relations internationales pour l'hébergement en résidence universitaire lors de leur séjour d'étude à l'université d'Aix-Marseille.

Lors des déplacements qu'ils font pour participer à la sélection des candidats dans l'une des quatre universités partenaires, puis au séminaire du semestre de tronc commun à Aix, enfin aux soutenances de mémoire dans chacune des quatre universités partenaires, le déplacement des enseignants est à la charge de l'université d'origine ; leur hébergement est à la charge de l'université d'accueil.

A.4.4 Politique linguistique

L'objectif de cette formation est d'amener chaque étudiant à la compréhension de trois des langues du consortium et à l'expression aisée dans deux des langues. Pour ce faire, des cours intensifs de langue sont prévus dans chacune des universités.

A Tübingen : cours intensif d'allemand sur 5 semaines en mars.

A Aix : stage intensif de français de 2 semaines, organisé par le SCEFE.

A Madrid : Centre d'Espagnol.

En fonction de ses connaissances et de ses lacunes, l'étudiant choisit la formation en langue qu'il va suivre, dans la langue du pays d'accueil, et pour se perfectionner dans la langue d'enseignement du ou des semestres suivants. Cette formation est intégrée dans les crédits du semestre (3 ou 6 crédits par module d'enseignement, 2 modules par semestre).

A.4.5 Convivialité

La semaine d'intégration en septembre, le semestre de tronc commun et la journée d'étude master-doctorat en mai sont les trois moments de convivialité où joue l'effet de promotion.

Semaine d'intégration

Lorsque l'étudiant vient s'inscrire à l'université d'Aix-Marseille, il assiste à la présentation du semestre de tronc commun et des trois meilleurs travaux de recherche des lauréats de l'année précédente.

Semestre de tronc commun

Le semestre de tronc commun est le 3^e semestre pour les étudiants ayant débuté leur parcours à Madrid, Tübingen ou Aix ; c'est le 1^{er} semestre pour les étudiants débutant leur parcours à Aix, et dont le français est la spécialité principale.

Journée d'étude master-doctorat

Organisée en mai, à la manière d'un mini-colloque, elle permet aux étudiants de s'initier à cet exercice universitaire dans un cadre convivial.

Par ailleurs, les séminaires sont intégrés dans les formations de master des trois universités et permettront aux étudiants de MASILIA de rencontrer les étudiants des masters nationaux et de travailler avec eux.

A.5 Evaluation de la formation

A.5.1 Evaluation interne

A l'issue de chaque semestre, un formulaire d'évaluation sera adressé à chacun des étudiants de la formation, leur demandant d'évaluer chacun des enseignements suivis :

1. Le contenu de l'enseignement était-il clairement annoncé ; a-t-il fait l'objet d'un *syllabus* ?
2. Quelle est la qualité du contenu ?
3. Ce contenu est-il adapté à la formation MASILIA ?
4. Quels moyens ont été mis en œuvre pour faciliter la compréhension des étudiants étrangers ? Supports écrits, traductions, travail en groupe, soutien...
5. Les ou les exercices donnés pour l'évaluation ont-ils été correctement préparés en cours, les consignes étaient-elles claires ?

A la fin de l'année, l'équipe pédagogique se réunit et, en fonction des résultats obtenus, adapte l'offre de formation.

A.5.2 Evaluation externe

Pas d'évaluation externe prévue pour le moment.



LE MASTER ÉTUDES EUROPÉENNES



« Faites de l'Europe votre métier »

MASTER ERASMUS MUNDUS

POLITIQUES DE L'UNION EUROPÉENNE & COOPÉRATION INTERNATIONALE

EURO-COOP



Le Master Études
Européennes
Aix-Marseille Université
2 avenue Jules-Isaac
13626 Aix-en-Provence cedex
master.europe@univ-amu.fr
Tél. 33 (0)4 13 55 16 21

Note de présentation
à l'attention du CEVU
d'Aix-Marseille Université

10 mars 2012

Le Master Études Européennes d'Aix-Marseille Université dispose d'une expérience de près de vingt ans dans le domaine des questions européennes. Son expertise en la matière lui a permis de développer de nombreux échanges universitaires internationaux et d'accueillir chaque année des étudiants venus du monde entier. Pour la rentrée universitaire 2013-2014, il se propose de mettre en place un Master Erasmus Mundus dédié aux politiques de l'Union européenne et aux programmes de coopération internationale (EURO-COOP).

Ce Master Erasmus Mundus possède une dimension pluridisciplinaire dans le domaine des lettres et sciences humaines, du droit et des sciences économiques. Dans cette perspective, un consortium a été mis en place regroupant trois universités de l'Union européenne et deux universités de pays tiers.

Chef de file de ce projet, le Master Études Européennes entend ainsi participer au rayonnement international d'Aix-Marseille Université et à l'attractivité de son offre de formation.

Objectifs

Le Master Erasmus Mundus EURO-COOP a pour objectif de former des spécialistes de haut niveau dans le domaine des politiques de l'Union européenne et des programmes de coopération internationale. D'une durée de deux ans, le parcours pédagogique repose sur le principe de la mobilité au sein d'un consortium d'universités partenaires et débouche sur la délivrance d'un triple diplôme selon les principes de co-diplomation (*voir paragraphes suivants*). La vocation de ce Master Erasmus Mundus est avant tout professionnelle. Cette spécificité implique un schéma pédagogique original où alternent l'acquisition d'un socle de connaissances pluridisciplinaires et l'apprentissage de savoir-faire à l'œuvre dans les métiers liés aux politiques européennes et de coopération internationale.

Partenariat

Le consortium EURO-COOP regroupe cinq universités :

- Le Master Etudes européennes d'Aix-Marseille Université (FRANCE), chef de file
- Master in European Studies, Hochschule Bremen University of Applied Sciences (ALLEMAGNE)
- Master Program in European Studies, University of Latvia de Riga (LETONIE)
- Master in European Studies and Management, University of Manipal (KARNATAKA, INDE)
- Master Coopération Internationale et Développement Régional, Université Abdelmalek Essaâdi de Tanger-Tétouan (MAROC)

Le principal atout de ce consortium réside dans la complémentarité des enseignements proposés. En effet, les trois universités partenaires de l'UE proposent des cours théoriques sur l'Union européenne dans différents champs disciplinaires. En même temps, elles permettent d'aborder la professionnalisation aux métiers de l'Union européenne et de ses politiques dans leur diversité. Enfin, les deux universités de pays tiers apportent une approche complémentaire à l'étude des questions européennes *stricto sensu*, celle de la coopération internationale et des rapports entre l'Union européenne et le reste du monde.

Parcours pédagogique

Le Master Erasmus Mundus EURO-COOP se déroule en deux années. Il est organisé en quatre semestres de 30 crédits ECTS chacun, selon l'articulation suivante :

- Semestre 1 : enseignements théoriques fondamentaux
- Semestre 2 : approfondissement et spécialisation
- Semestre 3 : professionnalisation
- Semestre 4 : stage professionnel

Les étudiants inscrits dans ce programme doivent effectuer au moins deux mobilités au sein des universités du consortium. Ces mobilités dépendent de la spécialisation et du projet professionnel choisis par l'étudiant. Dans cette perspective, le consortium propose une série de parcours bien délimités capables de répondre aux exigences pédagogiques du programme.

Le Master Erasmus Mundus EURO-COOP est organisé selon deux axes structurants comprenant chacun deux parcours. Cette organisation permet d'assurer une cohérence à l'offre de formation en conformité avec les objectifs de ce Master. En même temps, elle s'appuie sur la complémentarité des enseignements dispensés par les membres du consortium.

Axe 1 - « Politiques de l'Union Européenne »

Il s'agit de l'axe principal du Master Erasmus Mundus qui s'inscrit étroitement dans les attentes formulées par la Commission européenne dans le cadre du programme Erasmus Mundus, à savoir : développer l'attractivité des universités européennes.

L'axe 1 comprend deux parcours :

*** Parcours 1- « Politiques et institutions européennes » :**

Ce parcours forme des professionnels qui travailleront au sein des institutions européennes ou à leur contact (représentation et lobbying).

Semestre 1 : AMU + Semestre 2 : Bremen + Semestre 3 : Riga + Semestre 4 : Stage

*** Parcours 2 – « Management de projets européens » :**

La vocation de ce parcours est de former des ingénieurs en projets européens (EPM - *European Project Manager*) capables de répondre aux besoins des différentes structures impliquées dans des programmes européens.

Semestre 1 : Riga + Semestre 2 : Bremen + Semestre 3 : AMU + Semestre 4 : Stage

Axe 2 – « Union européenne et coopération internationale »

L'axe 2 assure une ouverture des politiques européennes en direction des relations internationales, qu'elles soient institutionnelles ou économiques. Il comprend deux parcours :

*** Parcours 3 – « Politiques de coopération internationale » :**

Ce parcours vise à former des spécialistes des politiques européennes dans le cadre de la coopération internationale, plus spécialement dans l'environnement euro-méditerranéen.

Semestre 1 : AMU + Semestre 2 : Riga + Semestre 3 : Tanger-Tétouan + Semestre 4 : Stage

*** Parcours 4 – « Relations économiques Union européenne et pays tiers » :**

L'objectif de ce parcours est de former des professionnels des relations économiques entre l'Union européenne et les pays tiers et d'une manière plus spécifique entre l'Europe et l'Inde. Le développement de ces relations constitue une priorité définie dans le cadre de la politique extérieure de l'Union européenne.

Semestre 1 : AMU + Semestre 2 : Bremen + Semestre 3 : Manipal + Semestre 4 : Stage

À l'issue de leur parcours, les étudiants Erasmus Mundus doivent présenter un mémoire de recherche appliquée (dit également mémoire professionnel) qui donne lieu à une soutenance devant un jury.

Pour présenter leur candidature au Master Erasmus Mundus EURO-COOP, les étudiants doivent être titulaires d'une licence (L3) ou de son équivalence. En même temps, ils doivent disposer d'une certification européenne dans les langues d'enseignement du parcours choisi.

Diplôme

Le Master Erasmus Mundus EURO-COOP délivre un diplôme de Master sur la base de la validation de 120 crédits ECTS. Il s'agit d'un co-diplôme décerné par les autorités compétentes des pays concernés. Il est conforme aux directives du ministère français sur les modalités de délivrance des diplômes en partenariat international, notamment celles fixées par les circulaires du 8 décembre 2006 et du 11 mai 2011. Dans le cadre de l'organisation pédagogique de l'Erasmus Mundus EURO-COOP, le consortium a choisi de délivrer un triple diplôme en conformité avec le parcours de l'étudiant (*Exemple, pour le parcours 1 : triple diplôme AMU + Bremen + Riga*).

Les modalités de délivrance du diplôme reposent sur des méthodes conjointes d'examen de fin de semestre pour la première année (semestres 1 & 2 pour 60 ECTS), puis sur un contrôle continu et la production de dossiers professionnels pour le semestre 3 (30 ECTS) et enfin sur la réalisation d'un stage professionnel et d'un mémoire de recherche appliquée pour le semestre 4 (30 ECTS). À l'issue des deux années, le diplôme est obtenu par la validation des 120 crédits ECTS.

Les frais de participation

Les frais de participation regroupent l'ensemble des frais de scolarité (frais d'inscription, sécurité sociale, assurances, accès bibliothèque...) à l'exception des frais de voyage et d'hébergement. Dans le cadre du Master Erasmus Mundus EURO-COOP, leur calcul repose à la fois sur le cadre fixé par le programme Erasmus Mundus et sur les montants en vigueur au sein du Consortium.

* Étudiants originaires de pays non européens

Selon le dispositif du programme Erasmus Mundus, le montant maximal de la part des bourses de Catégorie A attribuables à ces étudiants pour couvrir les frais de participation est de 4 000 € par semestre, soit 8 000 € par an.

Compte tenu de la disparité des montants des frais d'inscription entre les partenaires du consortium et de la visibilité recommandée à l'égard des étudiants candidats à un MEM, la convention de partenariat prévoit un montant identique des frais de participation quel que soit l'établissement dans lequel est faite l'inscription. Ce montant est fixé à 7 600 € par année universitaire, inférieur au montant annuel maximum selon les pratiques usuelles dans les MEM existants.

* Étudiants originaires de pays européens (UE, EEE et pays candidats)

Selon le dispositif du programme Erasmus Mundus, le montant maximal de la part des bourses de Catégorie B attribuables à ces étudiants pour couvrir les frais de participation est de 2 000 € par semestre, soit 4 000 € par an.

Pour les mêmes raisons et dans les mêmes conditions, le montant demandé dans ce cas pour les frais de participation est de 3 600 € par année universitaire afin de ne pas pénaliser les candidats originaires de pays européens.

* Collecte et répartition

Les bourses étudiantes de catégories A et B sont payées au coordinateur du consortium, en l'occurrence Aix-Marseille Université, selon les conventions spécifiques émises chaque année par la Commission européenne.

Le coordinateur reverse aux étudiants les parts qui leur reviennent (contribution aux frais de voyage, indemnités mensuelles) et répartit entre les membres du consortium les montants individuels des frais de participation au prorata des mobilités du parcours.

Impact sur l'offre de formation du Master Études Européennes

Le Master Erasmus Mundus EURO-COOP s'inscrit étroitement dans l'offre de formation du Master Études Européennes que ce soit en première année pour l'acquisition du socle de connaissances ou en deuxième année pour la professionnalisation. Les étudiants inscrits dans le cadre du Master Erasmus Mundus suivront les mêmes enseignements que ceux figurant dans la maquette d'habilitation du Master Études Européennes. Il est à prévoir seulement quelques aménagements pour répondre aux exigences du programme. Par exemple, les étudiants en mobilité Erasmus Mundus devront bénéficier d'un enseignement de pré-rentrée sous forme de *Summer School* d'une durée d'une semaine. Ce module spécifique vise à favoriser leur intégration dans le programme et à faciliter leur accueil au sein des différentes universités partenaires.

Au niveau du contrôle des connaissances, les mécanismes appliqués aux étudiants en mobilité Erasmus Mundus sont également identiques à ceux prévus dans la plaquette d'habilitation du Master Études Européennes. Il est à noter que la validation du quatrième semestre, qui parachève le parcours en Master Erasmus Mundus EURO-COOP, repose sur les mêmes principes en vigueur au sein du Master Études Européennes, à savoir : remise d'un mémoire professionnel et soutenance de ce mémoire devant un jury.